PARTENARIAT EXCLUSIF
AGENCE AXA – CHAMBRE SYNDICALE UNITED

SANTE – PREVOYANCE – RETRAITE

Toutes professions de la santé

Contrats sur-mesure en fonction des besoins de chaque professionnel
Contrat éligibles LOI MADELIN

SANTE	PREVOYANCE	RETRAITE
Contrat AXA MA SANTE (annexe 7) - **20% de remise** pendant toute la durée du contrat sur le tarif de base - contrat totalement modulaire pour des garanties sur-mesure - Pas de sélection médicale sur 7 formules - Des services innovants (chat médico social, téléconsultation médicale, Itelis…) et des services d'assistance essentiels sur toutes les formules	Contrat CAP AGIPI (annexe 8) - Approche par profession et barèmes spécifiques invalidité sur certaines activités - Garanties souples et modulables - réduction première installation : **25%** de remise l'année de l'installation et les 3 années civiles suivantes	Contrat PER AGIPI (annexe 9) - des frais sur versement pouvant être **diminués jusqu'à 0%** en fonction des montants investis - une épargne retraite durable et solidaire - garantie plancher en cas de décès automatiquement incluse sans frais

Etude des dossiers au cas par cas

→ Demande de prise de contact (annexe 10)

Annexe 7

Ma Santé

DSP – Septembre 2022

Les points forts

Modularité

Une gamme modulaire :

8 formules et 3 renforts

(+ Option Suisse)

100% Santé

L'intégration du **100% santé** dans les formules NEO et 400% Tradi

Grilles optiques

Des verres sans reste à charge chez notre réseau partenaire **ITELIS** y compris sur des verres progressifs

+

des services garanties casse , dépannage et verres solaires à 1€

Sélection médicale

Pas de sélection médicale sur toutes les formules sauf Option Suisse et Formule 400%

Services innovants

Des **services innovants avec Angel** (chat médico-social, Téléconsultation médicale, Itelis…) et des **services d'assistance** essentiels disponibles sur **toutes les formules Ma Santé**

Assistance hospi

Aide-ménagère *(jusqu'à 40 h / an)*
En cas d'hospitalisation de + de 24h **ou** de – de 24h incluant une opération chirurgicale entrainant une invalidité temporaire, chimiothérapie, radiothérapie

Garde-malade *(1 fois par an max 40h)* En cas d'hospitalisation de + de 24h

Garde-enfants *(1 fois par an max 40h)* En cas d'hospitalisation de + de 24h

Soutien scolaire *(max15h/semaine pendant 12 semaines max par année scolaire)*
En cas d'immobilisation au domicile de l'enfant assuré au contrat ou d'hospitalisation entrainant une absence scolaire supérieure à 15 jours consécutifs

Garde et transferts des animaux domestiques *(1 fois par an max 250 €)*
En cas d'hospitalisation de + de 24h

Garde de personne dépendante *(1 fois par an dans la limite de 20 h et de 500 €)*
En cas d'hospitalisation de + de 24h - formule 200 ET 400 uniquement

Les années qui comptent

Une augmentation de certaines garanties (Hospi, optique, dentaire, médecine douce) dans le temps pour favoriser la fidélisation

Annexe 8

Le CAP : un contrat de prévoyance complet, couvrant, fidélisant, responsable et modulable

OBJET DU CONTRAT

Permettre de maintenir son niveau de vie et celui de ses proches, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

UN CONTRAT MODULABLE...

Le CAP est un contrat collectif à adhésion facultative qui propose des garanties de prévoyance. Il couvre un large choix de professions quel que soit le statut et accompagne les adhérents tout au long de leur vie. Peuvent adhérer au contrat, les salariés, indépendants, retraités, etc. selon les conditions de souscription.

Âge minimal à l'adhésion 18 ans

...RECONNU

Leader sur le marché de la Prévoyance Madelin avec 15% de parts de marché, le CAP est régulièrement récompensé. Reconnu pour la performance et la qualité de ses garanties, son innovation et sa grande souplesse de souscription, il vous permet de mettre en avant votre expertise.

LES POINTS FORTS DU CAP

- **Une approche par profession** : pour tenir compte des besoins réels et des écarts de risque encourus par chaque assuré, les tarifs et les garanties sont segmentés par profession.
- **Des garanties souples et modulables,** le CAP propose des solutions sur mesure adaptées à chaque besoin.
- **La fidélité au cœur du contrat CAP** avec différents bonus fidélité accordés à l'adhérent.
- **Une approche citoyenne et responsable** pour accompagner les adhérents
- **un contrat en ligne facile à souscrire** avec des outils digitaux permettant de réaliser l'**acceptation médicale et l'émission des conditions particulières en ligne**

RÉCOMPENSES PRÉVOYANCE

2021	Oscar du Meilleur contrat « Loi Madelin Prévoyance » Label d'Excellence - Catégorie contrats de prévoyance Madelin Label Sélection Premium « Prévoyance Madelin »	Gestion de Fortune Les Dossiers de l'Épargne Good Value for Money
2020	Oscar du Meilleur contrat « Loi Madelin Prévoyance » Label d'Excellence - Catégorie contrats de prévoyance Madelin Label Sélection Premium « Prévoyance Madelin » Label Sélection Prévoyance entrepreneur CAP Entrepreneur	Gestion de Fortune Les Dossiers de l'Épargne Good Value for Money Good Value for Money
2019	Oscar de l'innovation 2019 Cap Entrepreneur Label Sélection Premium « Capital Décès »	Gestion de Fortune Good Value for Money

Annexe 9

Le Plan d'Epargne Retraite : FAR PER d'AGIPI

Et si votre épargne retraite devenait aussi responsable que vous ?

UNE ÉPARGNE RETRAITE DURABLE ET SOLIDAIRE

Avec AGIPI, vous investissez responsable et donnez du sens à votre épargne

- **+ d'opportunités d'investissement durable :**
  - Une large gamme d'unité de compte ISR*
  - L'impact carbone compensé avec Agipi Monde Durable
  - Le soutien de la relance avec Agipi Région Solidaire
- **+ de possibilités d'investissement sur les nouvelles tendances :**
  - Changement climatique, longévité, économie propre, économie digitale, robotech
  - Plus de 40 unités de compte labellisées

Garantie plancher en cas de décès

Le montant de votre compte de retraite est au moins égal au cumul des versements effectués, nets de frais.

LES POINTS FORTS DU FAR PER

Comment fonctionnent les versements ?

Vous épargnez à votre rythme, en décidant du montant et de la périodicité de vos versements, réguliers ou occasionnels.

Est-ce que je peux débloquer mon épargne ?

Vous pouvez **débloquer votre épargne** si vous achetez votre résidence principale (pour les sommes issues des versements volontaires et de l'épargne salariale) ou en cas d'accident de la vie : invalidité, expiration des droits au chômage, surendettement, cessation d'activité non salariée suite à une liquidation judiciaire...

A l'approche de la retraite, la **gestion évolutive** sécurise votre épargne en étant progressivement réorientée vers des supports financiers moins risqués.

Plusieurs sorties possibles à la retraite ?

Au moment de la retraite, le FAR PER vous offre **toutes les possibilités de sortie** en fonction de vos besoins :

- **En rente** : avec ou sans réversion, annuités garanties, paliers, rente adossée à l'unité de compte Agipi Obligations Inflation...
- **En capital**, totalement ou partiellement.

LES AVANTAGES FISCAUX

Éligible Loi Madelin...

Le contrat **FAR PER** vous permet de vous constituer un compte de retraite tout en bénéficiant d'avantages fiscaux dès aujourd'hui. Avec le FAR PER, vous avez ainsi la **possibilité de déduire vos versements volontaires de vos revenus** dans la limite des enveloppes de déductibilité dont vous bénéficiez.

DES FRAIS SUR VERSEMENT CLAIREMENT ANNONCES			
Engagement de versement annuel	**≤ 1.500 €**	**1.501 à 4.999 €**	**≥ 5.000 €**
Frais sur versement standard	**5% maximum**		
Frais sur versement Accord Exclusif Agence DESACHY / Chambre syndicale UNITED	**0,80%**	**0,50%**	**0%**

« EN TANT QU'ENTREPRENEURE, JE VEUX PRÉPARER EFFICACEMENT **MA RETRAITE** ET ÊTRE **BIEN CONSEILLÉE** DANS LA DURÉE. C'EST POUR CELA QUE J'AI CHOISI LE **FAR PER D'AGIPI.** »

CAROLINE C. ENTREPRENEURE - ADHÉRENTE AGIPI DEPUIS 2020

TOP D'ARGENT 2022 TOP PER

37 Oscars FAR PER

PER Trophées d'Or 2022 Le Revenu

Annexe 10

PARTENARIAT EXCLUSIF

Demande d'étude Personnalisée 2023
LOI MADELIN
Santé – Prévoyance – Retraite

INFORMATIONS A TRANSMETTRE POUR PRISE DE CONTACT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse de correspondance : _____

_____

Téléphone portable : _____ Email : _____

Profession : _____

Auto Entreprise : oui □ non □

(si oui, les souscriptions sont possibles, mais vous ne serez pas éligible aux déductions fiscales du dispositif Madelin)

☐ JE SOUHAITE UNE ETUDE « LOI MADELIN » :

- ☐ Complémentaire Santé
- ☐ Prévoyance
- ☐ Retraite

Un spécialiste prendra contact avec vous afin de réaliser une étude personnalisée.